

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 05203

Numéro SIREN : 831 284 468

Nom ou dénomination : ATLAS5

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2018 sous le numéro de dépôt A2018/011090

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

A2018/011090

Dénomination : ATLAS5
Adresse : 24 Rue Émile Decorps|69100 VILLEURBANNE
N° de gestion : 2017B05203
N° d'identification : 831284468
N° de dépôt : A2018/011090
Date du dépôt : 24/04/2018
Pièce : Rapport du commissaire aux apports du 20/04/2018 RAAP



5023041

5023041

ATLAS5

Société par actions simplifiée au capital de 1 081,06 €
Siège social : 24, rue Emile Decorps – 69100 VILLEURBANNE
RCS Lyon 831 284 468

Rapport du Commissaire désigné en application de l'article L.228-39 du Code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations

Décision collective des Associés devant intervenir le 4 mai 2018

Rapport du Commissaire désigné en application de l'article L.228-39 du Code de commerce dans le cadre d'une émission d'obligations

Décision collective des Associés devant intervenir le 4 mai 2018

ATLAS5
24, rue Emile Decorps
69100 VILLEURBANNE

Aux Associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L.228-39 du Code de commerce qui nous a été confiée par décision unanime des Associés de votre société, en date du 5 février 2018, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations, d'un montant de 229 992 € qui vous est proposée, opération visant à renforcer les fonds propres votre société dans le cadre de votre stratégie de développement.

L'état de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2017, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

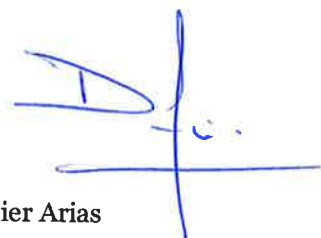
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à la collectivité des associés. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

PwC Entrepreneurs Audit, SAS, 47 rue de Liège, 75008 Paris
T : +33 (0) 1 42 94 42 00, F : +33 (0) 1 42 94 42 09, www.entrepreneurs.pwc.fr

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

Fait à Paris, le 20 avril 2018

Le commissaire aux apports
PwC Entrepreneurs Audit



Didier Arias

ATLAS5

Société par actions simplifiée au capital de 1 081,06 €
Siège social : 24, rue Emile Decorps – 69100 VILLEURBANNE
RCS Lyon 831 284 468

PWC Entrepreneurs Audit
Didier ARIAS
47, rue de Liège
75008 PARIS

Paris, le 20 avril 2018

Monsieur le Commissaire aux apports,

Dans le cadre de la mission de commissaire apports qui vous a été confiée par décision unanimes des associés de la société ATLAS5 en date du 5 février 2018, dans le cadre de votre vérification de l'état de l'actif et du passif établi à la date du 31 décembre 2017 en application de l'article L228-39 du Code de commerce et joint à la présente, nous vous confirmons en tant que responsable de l'établissement de l'état de l'actif et du passif, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi les éléments suivants :

- 1- Nous assumons la responsabilité de l'établissement de l'état de l'actif et du passif établi à la date du 31 décembre 2017 de la société ATLAS5 qui fait ressortir des capitaux propres positifs de 181 milliers d'euros et un total de bilan de 503 milliers d'euros ;
- 2- l'état de l'actif et du passif est établi de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat de la société conformément aux règles et principes comptables français que nous envisageons de retenir pour l'établissement de ses premiers comptes annuels.
- 3- A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis le 31 décembre 2017 et qui nécessiterait un traitement comptable dans l'état de l'actif et du passif ou une mention dans les notes annexes.
- 4- Nous n'avons connaissance d'aucune irrégularité ni malversation commise au sein de la société et pouvant avoir une incidence significative sur l'état de l'actif et du passif établi à la date du 31 décembre 2017 de la société ;
- 5- Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables nous paraissent raisonnables et reflètent nos intentions ainsi que la capacité de la société, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.
- 6- Tous les passifs dont nous avons connaissance sont inclus dans l'état de l'actif et du passif.

- 7- La société est effectivement propriétaire ou bénéficiaire par le biais de contrats, notamment de location-financement, de tous les actifs qui figurent dans l'état de l'actif et du passif. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisses et banques, sont inclus dans l'état de l'actif et du passif.
- 8- Le plan d'affaires prévisionnel de la société ALTAS5 portant sur la période 2018-2021 qui vous a été communiqué a été établi sous notre responsabilité. Il reflète l'ensemble des objectifs et des contraintes connus à ce jour par le management d'ATLAS5. Il constitue notre meilleure estimation des perspectives de développement et d'évolution de chiffres d'affaires prévisionnels, de marges ainsi que des cash flows disponibles de la société ATLAS5. Il n'existe, à ce jour, aucun élément susceptible de remettre en cause le niveau d'activité et de rentabilité de ces prévisions ;

Recevez, Monsieur le Commissaire aux apports, l'expression de nos sentiments distingués.



Frédéric Volhuer
Président

PJ : Etat de l'actif et du passif

ATLAS5

Société par actions simplifiée au capital de 1 081,06 €
Siège social : 24, rue Emile Decorps – 69100 VILLEURBANNE
RCS Lyon 831 284 468

Etat de l'actif et du passif établi à la date du 31 décembre 2017 en application de l'article L.228-39 du Code de commerce

ACTIF	Brut	Amort. et dépréciation	Net	PASSIF	
Immobilisations incorporelles	101 740		101 740	Capital	1 081
Immobilisations corporelles	10 989	-253	10 736	Primes d'émission	149 880
Immobilisations financières	6 480		6 480	Résultat de la période	-69 865
Total - Actif immobilisé	119 209	-253	118 956	Subventions d'investissements	100 000
Stocks	160 740		160 740	Total- Capitaux propres	181 096
Clients et comptes rattachés	57 337		57 337	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 221
Créances fiscales et sociales	74 245		74 245	Dettes fiscales et sociales	63 484
Disponibilités et VMP	87 706		87 706	Autres dettes	26
Charges constatées d'avance	4 218		4 218	Produits constatés d'avance	208 376
Total - Actif circulant	384 246	0	384 246	Total - Dettes	322 106
Total de l'actif	503 455	-253	503 202	Total du passif	503 202

ATLAS5

Notes sur l'état de l'actif et du passif établi au 31 décembre 2017

Les informations ci-après constituent des notes annexes à l'état de l'actif et du passif établi par la société ATLAS5 à la date du 31 décembre 2017, en application de l'article L.228-39 du Code de commerce. Tous les montants sont exprimés en euros.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

La société ATLAS5 n'ayant pas encore établi de comptes, l'état de l'actif et du passif est préparé selon les méthodes d'évaluation que la société envisage de retenir pour l'établissement de ses premiers comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France et aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'état de l'actif et du passif

II. PERIODE COUVERTE

L'état de l'actif et du passif établi à la date du 31 décembre 2017 couvre la période du 3 août 2017, date d'immatriculation de la société, au 31 décembre 2017.

III. FAITS MARQUANTS

La société Atlas V a été créée en août 2017 et a pour objet l'activité de production audiovisuelle notamment la production de contenus immersifs (exploitation/diffusion sur masque de réalité virtuelle, Player 360, dômes et espaces dédiés aux théâtres immersifs) et de contenu en réalité augmentée.

IV. METHODES D'EVALUATION

Immobilisations incorporelles :

Les coûts de développement des films en production déléguée sont inscrits en immobilisations incorporelles lors de leur achèvement (l'achèvement étant matérialisé par la date de début d'exploitation), à défaut ces coûts sont comptabilisés en immobilisations en cours.

S'agissant d'oeuvres audiovisuelles, celles-ci peuvent être amorties à la clôture d'un exercice à hauteur des recettes nettes provenant de leur exploitation au cours dudit exercice. Dans tous les cas, le montant de la dotation ne pourra être inférieur à celui qui aurait été évalué pour un amortissement en linéaire sur trois ans.

Par ailleurs, les programmes en cours de production pour lesquels un déficit de financement probable au regard de leur coût final estimé est identifié font l'objet de provisions pour perte à terminaison.

Au 31 décembre 2017, les films en production déléguée, n'étant pas achevés figurent donc en immobilisations en cours.

Stocks et en-cours :

Les en-cours de productions exécutives sont enregistrés en stocks et valorisés à leur coût de revient à la date de clôture.

Capitaux propres :

Le capital social est composé de 108 106 actions de 0.01 euros, entièrement libérées.